



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Santé** au sujet de la dépendance aux opioïdes.

Alors que la crise des opioïdes aux Etats-Unis ne cesse de faire des ravages, avec entretemps plus de 200.000 décès à déplorer, j'aimerais avoir les renseignements suivants de Monsieur le Ministre concernant les pratiques de prescription d'opioïdes, la mise en place de stratégies de prise en charge de patients souffrant de douleurs fortes ou chroniques ainsi que l'évolution de la dépendance aux opioïdes au Luxembourg :

1. **Quelle est l'évolution des prescriptions des antidouleurs opioïdes au Luxembourg sur les 20 dernières années? Quels sont les différents principes actifs prescrits et par quelle fréquence sont-ils prescrits ?**
2. **Quelle est la durée moyenne de traitement aux opioïdes et comment cette durée a-t-elle évolué au cours des 20 dernières années?**
3. **Des statistiques sur le nombre de personnes ayant développé une dépendance aux opioïdes suite à des prescriptions dans le traitement de douleurs au Luxembourg sont-elles disponibles?**
4. **Ces statistiques permettent-elles de renseigner le nombre de décès dû à une dépendance aux opioïdes, respectivement un surdosage, dans le cadre d'un traitement de douleurs au Luxembourg?**
5. **Depuis la légalisation du cannabis à usage thérapeutique, quel est le pourcentage parmi les prescriptions de cannabis médicinal ayant été émis pour le traitement de douleurs ? Le cannabis médicinal a-t-il permis de remplacer, d'éviter ou de retarder le recours aux opioïdes ?**
6. **Les travaux pour adapter la nomenclature médicale aux actes relatifs à la douleur ont-ils déjà été engagés ?**
7. **Où en est la mise en œuvre du plan national de prise en charge de la douleur ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député